

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 442 Arrêté de promulgation n° 442 du 21 avril 1961

n° 442

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, officier de la Légion d'Honneur, Vu Pardonance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

Est promulgué dans le territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 61-369 du 11 avril 1961 relatif à l'exercice de la profession de marin à bord des navires immatriculés dans les territoires d'Outre-Mer de la République (J.O.R.F. du 15 avril 1961, p. 3635). Art. 2. Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

pour le Chef du Territoire en mission : Le Secrétaire général p.i. chargé de l'expédition des Affaires courantes, Guy FÉNARD.